

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 41 (1968)

**Heft:** 8

  

**Artikel:** Les automobiles en Suisse et dans le canton de Vaud

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-126492>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les automobiles en Suisse et dans le canton de Vaud

## La pollution des eaux par les eaux résiduaires de l'agriculture

32

Le nombre des voitures automobiles en Suisse s'est accru de 75 000 en un an pour atteindre le chiffre de 1 081 386. Le canton de Vaud n'est pas le moins prompt à se motoriser. Bien au contraire, seuls Genève, le Tessin et Neuchâtel comptent une proportion plus forte de carrosses individuels. Nous en avons 194 pour mille habitants, alors que Zurich en a 192, Bâle-Ville 182 et Berne 165.

Notre canton serait-il plus riche qu'on ne le croit? Ou bien les Vaudois sont-ils portés à la dépense plutôt qu'à l'épargne? Quel est le revenu des 95 000 personnes qui roulent voiture? Au 1<sup>er</sup> janvier 1965, il y avait 95 000 contribuables qui déclaraient des revenus imposables d'au moins 7100 francs. De ce nombre, 40 000 déclaraient des revenus totaux inférieurs à 12 000 francs. En automne 1967, on peut considérer que ces 40 000 personnes disposaient de ressources s'échelonnant entre 10 000 et 15 000 francs par année. Comme il n'y a que 55 000 personnes qui déclarent des revenus supérieurs à 15 000 francs et qu'il y a 95 000 automobiles, il faut bien admettre que 40 000 personnes qui avaient moins de 15 000 francs de ressources annuelles trouvent le moyen de prélever là-dessus de quoi payer une voiture. Les fins de mois doivent être difficiles et ces 40 000 là ne doivent pas encombrer les guichets des caisses d'épargne.

GPV

des conséquences d'ordre économique que sa création aurait impliquée pour la commune de Stansstad. En tout cas, il n'était pas trop tard encore pour prévoir une délimitation contraignante, comme pour la zone de constructions, dans le reste de la commune. L'aménagement de la station touristique de Kehrsiten constitue ainsi un exemple à deux points de vue. D'une part, il montre la proportion de la contrainte introduite par la restriction dans les constructions. D'autre part et avant tout, il démontre l'existence de possibilités pour une protection importante et raisonnable d'un magnifique paysage dans une région où, déjà, des prix élevés sont payés pour le terrain. Puis, dès lors, l'aménagement de la station de Kehrsiten faire école dans d'autres régions menacées dans leur intégrité esthétique.

ASPAN

Différents cantons et de nombreuses communes ont engagé des sommes considérables dans le combat contre la pollution des eaux. Cependant, il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine. Ainsi, il n'est pas douteux que, dans les années à venir, plusieurs milliards de francs devront être utilisés pour la construction de canalisations et de stations d'épuration. Il y a des gens qui cautionnent absolument ces engagements parce qu'ils sont convaincus de la nécessité de se préoccuper de nos eaux. Toutefois, en raison même de ces préoccupations, ils se demandent s'il serait juste de tenter de parvenir, au moyen d'une très importante dépense financière, à l'épuration des eaux résiduaires domestiques et industrielles et de supporter, en même temps, les nombreuses pollutions qui ont leur origine dans les eaux résiduaires agricoles. Il est évident que ce problème ne doit pas être minimisé. Le nombre exact des pollutions dues aux exploitations agricoles ne nous est pas connu il est vrai; cependant, dans le seul canton de Zurich, on enregistra 30 cas d'empoisonnement de poissons par des eaux de silos entre 1956 et 1963! Or, les destructions de poissons sont les symptômes évidents d'une très forte pollution des eaux.

La loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution, du 16 mai 1955, précise ce qui suit dans son article 5: «Cette loi ne touche pas le fumage rationnel et l'utilisation des moyens de combattre les déprédations de la faune et de la flore nécessités par les soins et les techniques agricoles et horticoles pour autant que leur utilisation et ses circonstances ne polluent pas l'eau potable et courante à un degré menaçant la santé et la vie des poissons et n'en excluent par conséquent l'utilisation.» (Traduction libre de la langue allemande.)

Ainsi, le législateur fédéral a accordé un statut spécial à l'agriculture, mais en aucun cas il ne s'agit d'un passe-droit.

Dans sa circulaire du 3 mai 1967 sur la pollution des eaux par les eaux résiduaires agricoles, la Direction des travaux publics du canton de Zurich indique clairement que la plupart des agriculteurs font des efforts, par une disposition convenable des fumures et un travail soigné et méticuleux, pour tenir compte des exigences de la protection des eaux. «Cependant, malgré toutes les mises en garde et explications, il se produit toujours de graves pollutions qui ont leur origine dans les exploitations agricoles, que ce soit par le biais d'eaux de silos, du purin, d'eaux de distillation ou d'insecticides.» (Traduction libre